

Mobilisations face à l'accélération du réchauffement climatique

dimanche 10 janvier 2021, par [Adéquations](#)

Le réchauffement climatique s'accélère en France et 2020 a été l'année la plus chaude depuis 120 ans. Après avoir rendu publiques ses 149 propositions, la Convention citoyenne sur le climat a créé une association. Le 8 janvier 2020, le gouvernement a transmis son projet de loi "portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets" au Conseil national de la transition écologique.

Côté international, la COP26 reportée en raison de la crise sanitaire, se tiendra du 1 au 12 novembre 2021 à Glasgow en Ecosse. Il y a urgence : pour l'Organisation météorologique mondiale, 2020, comme 2019 et 2016 figure parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées sur la planète depuis la fin du 19ème siècle.

Côté biodiversité, la 15e Conférence des Parties (COP 15) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), également reportée, aura lieu du 17 au 31 mai 2021 à Kunming en Chine, avec pour perspectives d'adopter un cadre mondial post-2020 sur la biodiversité.

Sommaire de cet article

- [La loi contre le dérèglement climatique](#)
- [La Convention Citoyenne pour le Climat](#)
- [Bilan de la COP25 à Madrid du 2 au 14 décembre 2019](#)
- [Encore une conférence climat "de transition" \(en attendant celle "de la dernière chance"\) \(...\)](#)
- [Réaction de la communauté internationale pour la justice climatique au transfert de la \(...\)](#)
- [En septembre 2019 à l'ONU : le sommet pour l'urgence climatique](#)
- [Mobilisations d'organisations de la société civile autour des enjeux climatiques](#)
- [Septembre 2019 L'appel des organisations de la société civile pour le climat](#)
- [Archives Informations pratiques manifestations 20 et 21 septembre](#)

La loi contre le dérèglement climatique

Le 8 janvier 2020, le gouvernement a adressé le projet de loi "portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets" aux membres du Conseil national de la transition écologique. Il sera présenté au conseil des ministres le 10 février. La Convention citoyenne pour le Climat se réunira une dernière fois pour réagir à ce projet de loi, comparé à leurs propositions (cf. ci-dessous).

Le projet de loi est analysé de façon assez critique par des milieux écologiques, qui lui reprochent des imprécisions, des mesures structurantes toujours remises à plus tard ou des mesures anecdotiques ou déjà existantes. Cf. notamment sur [Reporterre](#) (qui met le texte en lecture).

Pourtant, d'après l'exposé des motifs, le projet de loi "prévoit, en 6 titres, cette transformation sans précédent dans l'histoire de notre pays : consommation, production et travail, déplacements, logement, alimentation, évolution du droit".

- [Information sur le projet de loi sur le site du ministère Transition écologique](#)

- Suivi des recommandations de la Convention citoyenne. [Télécharger le tableau de suivi de mise en oeuvre des mesures \(pdf 57 p.\)](#)

La Convention Citoyenne pour le Climat

Après neuf mois de discussions, les 150 membres de la Convention citoyenne sur le climat ont rendu publiques leurs propositions en juin 2020.

La dernière session de la Convention citoyenne pour le climat avait pour mandat de "définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale". Sa dernière session, tenue du 19 au 21 juin 2020 a adopté un rapport final avec 149 recommandations.

Afin d'effectuer le suivi et de peser sur la mise en oeuvre par les pouvoirs publics, des membres du panel de citoyen-nes se sont ensuite constitués [en association, "Les 150"](#). Le 12 octobre 2020, les "150" ont adressé un courrier au président de la République, exprimant leurs inquiétudes sur le manque "d'un soutien clair et défini de la part de l'exécutif dont les prises de position nous apparaissent parfois contradictoires. En effet, dans une période où des communications ouvertement hostiles à nos propositions sont formulées par certains acteurs professionnels, des déclarations ministérielles discordantes sur les sujets de l'aérien, de la publicité, du déploiement de la 5G, de la baisse de la TVA relative au transport ferroviaire, ou d'autres, viennent renforcer le trouble et obscurcir la parole présidentielle".

Propositions de la Convention citoyenne

Les propositions sont disponibles [par thèmes ici](#).

- [Télécharger le rapport final \(pdf 460 pages\)](#)
- [Informations sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)
- [Réponse aux membres de la convention citoyenne à l'Elysée \(vidéo\)](#)

Les 149 recommandations reprennent pour une bonne part des propositions et politiques publiques déjà existantes ou en en discussion, en se proposant de les traduire sous forme de lois, de les articuler, de les faire connaître et d'entraîner l'adhésion du public et des décideurs. La Convention a proposé de soumettre à référendum la modification de la Constitution (cf. ci-dessous) et la reconnaissance du crime d'écocide.

Lors d'une rencontre avec les membres de la Convention le 29 juin, le président de la République a endossé l'ensemble des propositions. Avec toute fois des exceptions, comme le changement du préambule de la constitution (celui-ci ne peut venir que de la réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat), un référendum sur le crime d'écocide, la taxe de 4% à partir de 10 millions d'euros de dividendes distribués (qui nuirait aux investissements des entreprises) ou la limitation de vitesse à 110 km heure sur les autoroutes, sujet jugé trop conflictuel.

Il a annoncé 15 milliards d'euros sur deux ans pour la "conversion écologique" et de futures nouvelles conventions citoyennes dans le cadre du Conseil économique, social et environnemental, devenant une chambre des conventions citoyennes. Les membres de la Convention citoyenne seront invités à des points mensuels avec le gouvernement pour assurer le suivi des travaux. Les propositions seront progressivement adoptées, par différents processus selon leur nature législative ou non : par le [Conseil de défense écologique](#) (conseil des ministres restreint créé par le président en 2019), dans le Plan de relance post "covid" ou par un projet de loi spécifique qui sera présenté à la fin de l'été.

Parmi les propositions :

- Ajouter dans la Constitution française au préambule "La conciliation des droits, libertés et principes qui en résultent ne saurait compromettre la préservation de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité" ; Modifier l'article 1er visant à renforcer la responsabilité de la France en matière environnementale "La République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique" ; Renforcer les recours possible pour la protection de l'environnement, avec la reconnaissance du crime d'écocide et la la création d'un « Défenseur de l'environnement », sur le modèle du Défenseur des droits ;

- Transformation du Conseil économique sociale et environnemental en chambre (consultative) de la participation citoyenne avec une moitié de citoyens représentatifs de la population tirés au sort
- Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'atteinte de la performance climat du [Plan Stratégique National \(PSN, dans le cadre de la Politique agricole commune\)](#) ; Intégrer toutes les dispositions concernant le développement de l'agroécologie au Plan Stratégique National (PSN) ; Réformer l'enseignement et la formation agricole : intégrer au tronc commun obligatoire l'enseignement de l'agroécologie, imposer des stages dans des exploitations qui appliquent les méthodes de l'agroécologie, ouvrir la formation continue sur les pratiques agroécologiques pour tous les agriculteurs, former les conseillers techniques aux pratiques de l'agroécologie ; Mettre en compatibilité le Plan Stratégique National (PSN) avec la [Stratégie Nationale Bas Carbone \(SNBC\)](#), la [Stratégie Nationale pour la Biodiversité\(SNB\)](#), le [Plan National Santé Environnement \(PNSE\)](#), la [Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée \(SNDI\)](#) ;
- Renégocier le CETA (Accord commercial avec le Canada) pour y intégrer les objectifs climatiques de l'accord de Paris.
- Atteindre 50 % d'exploitations en agroécologie en 2040
- Créer une obligation d'affichage de l'impact carbone des produits et services ; Réguler la publicité pour réduire les incitations à la surconsommation ; mettre en place des mentions pour inciter à moins consommer,
- Renforcer les plans de mobilité en les rendant obligatoires pour toutes les entreprises et toutes les collectivités ; Favoriser les plans interentreprises et intra-entreprises (covoiturage, ramassage des salariés en bus, vélo...) dans le cadre des plans de mobilité ; Développer un plan d'investissement massif pour moderniser les infrastructures, les matériels roulants et les gares pour en faire des pôles multimodaux (lien avec les voitures, cars, vélo...) ; Réduire la TVA sur les billets de train de 10% à 5,5% ;
- Les entreprises qui distribuent plus de 10 millions d'euros de dividendes annuels, participeront, chaque année, à l'effort de financement à la hauteur de 4% et celles dont les dividendes sont inférieurs ou égaux à 10 millions d'€ participeront à hauteur de 2% ;
- Contraindre par des mesures fortes les espaces publics et les bâtiments tertiaires à réduire leur consommation d'énergie.
- Mieux prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre liées aux importations dans les politiques européennes.

Institutionnaliser le "crime d'écocide"

La Convention citoyenne propose d'adopter une loi "qui protège les écosystèmes de la dégradation et de la destruction, en faisant porter la responsabilité juridique et financières sur les auteurs des déprédations. Cette loi intégrerait :

- Les neuf limites planétaires telles que définies par le ministère de la Transition écologique : changement climatique, érosion de la biodiversité, perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, changements d'utilisation des sols, acidification des océans, utilisation mondiale de l'eau, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, augmentation des aérosols dans l'atmosphère, introduction d'entités nouvelles dans la biosphère
- La pénalisation du crime d'écocide
- Le devoir de vigilance
- Le délit d'imprudence
- La création d'une Haute Autorité des Limites Planétaires (HALP), afin de garantir la bonne mise en œuvre de la loi, déclinée en Hautes Autorités Régionales des Limites Planétaires (HARLP).

A noter également : le [Haut Conseil pour le climat](#) a publié son rapport annuel "Neutralité carbone" pour 2020 en juillet. Dans son introduction, il note que "le réchauffement climatique induit par les activités humaines continue de s'aggraver, alors que les actions climatiques de la France ne sont pas à la hauteur des enjeux ni des objectifs qu'elle s'est donnés. Le gouvernement doit reprendre le cap vers la neutralité carbone. La relance planifiée par le gouvernement en sortie de crise doit d'abord être celle de la transition qui permette de respecter les budgets carbone définis par la loi. Il existe peu de déficits que les États ne peuvent se permettre d'ignorer : le déficit carbone en est un. Il ne se rembourse pas à l'échelle de nos générations, et ses intérêts se payent sur nos conditions de vie".

- [Télécharger \(pdf 160 p.\)](#)

Articles et analyses sur les résultats de la Convention citoyenne

- Le Vent se Lève : ["L'épopée de la Convention citoyenne"](#),
- Bastamag : [Convention citoyenne pour le climat : les trois propositions qui vont vraiment agacer Macron](#)
- Reporterre : ["Les citoyens de la Convention climat mettent Macron au pied du mur"](#)
- Réseau Action Climat : [Les marqueurs de la Convention citoyenne pour le climat](#)
- Réaction de ATTAC <https://france.attac.org/actus-et-m...>
- [La Convention citoyenne relance la question démocratique](#), par Paul Alliès, Université de Montpellier, président de la Convention pour la 6^e République

La Convention Citoyenne pour le Climat, une expérience de démocratie participative

La Convention Citoyenne pour le Climat est une initiative de "démocratie participative", qui donne la parole à 150 citoyens et citoyennes sélectionnés par tirage au sort pour représenter toutes les couches de la population (âge, sexe, milieux sociaux). Les membres ont de 16 à 80 ans. Selon le gouvernement, son mandat est de définir une série de mesures et de projets de lois, dans l'objectif d'accélérer la transition écologique et d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) "dans un esprit de justice sociale".

Le gouvernement s'est engagé à répondre publiquement aux propositions et à publier un calendrier prévisionnel de mise en œuvre de ces propositions, à la suite de quoi les citoyens pourront formuler une réaction commune et publique aux réponses du gouvernement.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a été chargé de l'organisation de la Convention Citoyenne pour le Climat. Les travaux sont pilotés par un "comité de gouvernance" de 15 membres (9 hommes et 6 femmes, scientifiques, experts de la démocratie participative, acteurs du champ économique et social, personnalités désignées par le ministre de la Transition écologique et solidaire).[Composition](#)

Installée les 4, 5 et 6 octobre 2019 "la Convention s'est réunie à six reprises au Conseil économique, social et environnemental. Son calendrier a ensuite dû être ajusté au contexte de l'épidémie et du confinement.

Les séances sont sur le site web (ci-dessous). Une consultation plus large a également été possible via le site. La Convention citoyenne sur le climat devait achever ses travaux par une réunion les 3 et 4 avril au cours de laquelle des recommandations devaient être portées au gouvernement. Cette session s'est finalement tenue à distance, en raison du confinement, et a porté sur les contributions de la Convention citoyenne à la sortie de crise ainsi que sur 50 premières propositions sur les 150 en discussion par la Convention et qui seront présentées ultérieurement.

- [Communiqué de la Convention Citoyenne](#)
- [Propositions de la Convention au Plan de sortie de crise \(pdf 5 p.\)](#)

Il était possible de participer aux travaux de la Convention citoyenne pour le climat, en adressant des contributions thématiques ou générales sur la plateforme numérique. Les thèmes sont : se déplacer, se nourrir, se loger, consommer, travailler et produire ; contributions transversales.

- [S'inscrire et contribuer](#)
- [Suivre en ligne les travaux de la Convention](#)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 fixe l'objectif d'une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France d'ici 2030 par rapport à 1990 et confirme l'engagement précédent de diviser par quatre les émissions entre 1990 et 2050. La loi crée une Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et des programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) qui détaillent les actions à mettre en œuvre. Un Haut Conseil pour le climat a été institué en mai 2019, chargé "d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de GES de la France".

Pour certaines organisations de la société civile, l'objectif de moins 40% d'émission de gaz à effet de serre est d'emblée trop limité, car pour limiter la hausse des températures à 1,5°, on sait qu'il faut, dans l'Union européenne, une baisse de 65% des émissions d'ici 2030 et la neutralité carbone au plus tard en 2040. Parallèlement à la Convention citoyenne, des instruments stratégiques pour le climat sont en discussion, comme le projet de Loi de finances pour 2020. Enfin, le comité de pilotage de la Convention, même indépendant du gouvernement, semble avoir un rôle d'encadrement assez directif. (Cf. *points de vue ci-dessous*).

- [Site web de la Convention citoyenne pour le climat](#)
- Pour se mettre à niveau sur les enjeux : Document d'information "Socle d'information initial à destination des membres de la convention". [Télécharger \(pdf 50 p.\)](#)
- [Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte](#)
- [Stratégie nationale bas carbone](#)
- [Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique](#)
- [Haut Conseil pour le climat](#)
- Recommandations du rapport 2019 du Haut Conseil pour le climat. [Télécharger \(pdf 16 p.\)](#)
- Union européenne : "[Vision stratégique à long terme afin de parvenir à une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici à 2050](#) - Une planète propre pour tous", adopté en novembre 2018.
- Sur les conventions de citoyen-nes comme processus démocratique : [l'analyse et les propositions de la Fondation Sciences Citoyennes](#), qui propose un cahier des charges précis, pour que ces démarches soient réellement démocratiques et suivies d'effets.
- [Divers points de vue sur la Convention citoyenne, analysés par Reporterre](#)
- [Projet de loi de finance 2019 selon le Réseau Action Climat](#)
- [12 propositions du Réseau Action climat pour la Convention citoyenne](#)
- [Sur le bilan des entreprises du CAC40 dans Bastamag ; télécharger le rapport de l'Observatoire des multinationales \(pdf 100 p.\)](#)

L'Union européenne, un bon élève du climat ?

En 2009, l'Union européenne, qui émet moins de 10 % des gaz à effet de serre mondiaux, s'était fixé un objectif dit "3 x 20" : 20% d'énergie renouvelable dans la consommation brute d'énergie finale ; - 20% d'émissions de CO2 par rapport au niveau de 1990 ; + 20% d'efficacité énergétique en 2020. Plusieurs fois revu à la hausse, ce "paquet climat énergie" est actuellement de 32% d'énergie renouvelable, - 40% d'émissions de GES par rapport à 1990 et minimum 32,5% d'efficacité énergétique en plus.

L'objectif global est la neutralité climat d'ici 2050 et une nouvelle stratégie devrait être publiée d'ici mars 2020. Un enjeu est l'arrêt des prêts pour les énergies fossiles notamment de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Union européenne dispose également d'une "[Stratégie européenne relative à l'adaptation au changement climatique](#)", adoptée en 2013 et dont une [évaluation a été publiée fin 2018](#). Par ailleurs un nouveau portefeuille a été créé par la Commission européenne, le « Green Deal », qui se donne pour objectif mettre en œuvre la transition écologique et la neutralité carbone, en définissant notamment un plan de financement de ce processus. Le "Pacte vert pour l'Europe" a été présenté le 11 décembre 2019. [Télécharger \(28 p., en français\)](#) ; [Feuille de route du Pacte vert](#).

Bilan de la COP25 à Madrid du 2 au 14 décembre 2019

- [Texte de la COP25 "Chili Madrid l'heure d'agir" \(Chile Madrid Time for Action\)" \(pdf, en anglais\)](#)
- [Tous les textes issus de la COP25](#)

Après les péripéties de sa relocation d'urgence en Espagne pour cause d'explosion sociale au Chili (cf. dossier ci-dessous), la COP 25 aura été la plus longue : les deux semaines de discussions se sont prolongées samedi et dimanche. Tout ça pour ne déboucher sur rien ou presque. Ca n'est même plus une

"COP de transition" mais "une COP de régression".

Les pays climatosceptiques, Etats-Unis (dont le départ de l'Accord de Paris sera effectif en novembre 2020) et le Brésil, appuyés par l'Australie et l'Arabie Saoudite, se sont employés à bloquer les négociations, ne rencontrant que peu de volonté politique de la part des autres pays industrialisés, notamment le Canada ou le Japon ou des grandes économies émergentes que sont la Chine et l'Inde. L'Union européenne (malgré son objectif affiché de neutralité carbone d'ici 2050 et son [Green New Deal en préparation](#)) n'a pas eu d'impact et la France s'est montrée très peu présente. 80 pays se sont engagés à "rehausser les ambitions" de leurs "Contributions déterminées au niveau national" (CND) ou plans de lutte contre le changement climatique, mais ce sont des pays en développement, responsables seulement de 10 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales...

Aucun accord n'a été conclu pour fixer les règles des marchés d'échanges internationaux d'émission carbone (article 6 de l'Accord de Paris), qui constituaient un des points principaux à l'ordre du jour ; et c'est tant mieux, étant donné le risque que les Etats et les marchés financiers s'appuient sur une procédure faible, qui permettrait de vendre et d'acheter des "droits à polluer" plutôt que de réduire les émissions à la source ; d'autant que l'utilisation des droits précédemment acquis sous le Protocole de Kyoto est considérée comme susceptible de générer 0,1% de réchauffement supplémentaire. La question des règles carbone est donc reportée à une réunion intermédiaire en juin 2020.

Rien n'a avancé non plus sur les financements climat à long terme et particulièrement le financement, par les pays riches, des "pertes et dommages" causés par le changement climatique en cours dans les pays les plus pauvres (article 8 de l'Accord de Paris), pour lequel un fonds spécial serait urgent et nécessaire. Un groupe de travail est donc mis en place sur cette question.

Une COP 25 également troublée par des manifestations et même, ce qui est rare, des expulsions de représentants de la société civile qui faisaient un concert de casseroles à proximité de la salle des négociations. Des jeunes protestant contre la présence de [lobbies proches de la présidence Trump](#), faisant campagne sur le thème "There is no Climate Emergency", se sont vus retirer leur accréditation. Quoiqu'il en soit, la mobilisation internationale des organisations de la société civile et particulièrement des jeunes ne faiblit pas. 500 000 personnes ont manifesté à Madrid, où se tenait aussi le [Sommet social pour l'action climatique](#).

Un motif de satisfaction : grâce à l'action sans relâche des associations de femmes et féministes depuis plusieurs années pour la prise en compte des droits humains et de l'égalité femmes-hommes dans l'action climatique : l'adoption du nouveau Plan d'action genre ([Gender Action Plan](#)) pour les cinq prochaines années, même si la plus grande vigilance s'impose sur la mise en oeuvre et le suivi. [Point de vue du Women Gender Constituency sur les résultats de la COP 25\(en anglais\)](#) ; [Texte de revendications et propositions du WGC pour la COP25 \(en anglais\)](#)

Par ailleurs, le texte final de la COP 25 mentionne le lien entre biodiversité et changement climatique (notons que la 15e Conférence des Parties (COP 15) de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Celle-ci, qui devait avoir lieu en octobre 2020 à Kunming en Chine, avec pour perspectives d'adopter un [cadre mondial post-2020 sur la biodiversité](#) a été reportée du 17 au 31 mai 2021.

Le texte de la COP25 annonce également un dialogue sur l'océan et le changement climatique ainsi que sur les terres et l'adaptation au changement climatique. Autant d'articulations très importantes entre des enjeux interdépendants.

Autre affaire à suivre : les engagements d'un ensemble d'entreprises à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 en se fixant des objectifs climatiques alignés sur le scénario 1,5°C (Initiative <https://sciencebasedtargets.org/>).

Bref, du pain sur la planche pour la COP 26 de 2021. Initialement prévue en novembre 2020 à Glasgow au Royaume-Uni, elle a été reportée à novembre 2021, en raison de la pandémie. Les Etats doivent présenter leurs nouvelles "contributions déterminées au niveau national" (NDC) pour diminuer leurs émissions de

gaz à effet de serre. Le peu d'ambition actuel des plans nationaux actuels, adoptés suite à l'Accord de Paris, entrainerait une augmentation des températures mondiales de 3 à 4 degrés d'ici 2100.

Encore une conférence climat "de transition" (en attendant celle "de la dernière chance") ?

Depuis l'Accord de Paris sur le climat adopté en 2015 lors de la 21^{ème} Conférence des Etats parties à la Convention sur les changements climatiques (COP21), les COP de mise en oeuvre se suivent et se ressemblent. A chaque fois on entend dire, généralement au vu des résultats, que c'était en fait ["une COP de transition"](#), avant qu'enfin on entre dans le vif du sujet lors de la prochaine COP, qui pourrait bien être celle "de la dernière chance", du fait que la fenêtre d'opportunité se réduit de plus en plus pour agir efficacement contre un réchauffement qui devient continu, avec la décennie la plus chaude depuis 1850 et une température moyenne de la planète de l'ordre de 1,1° supérieure à celle de la période préindustrielle, [selon l'Organisation météorologique mondiale](#).

Cette fois-ci, on annonce déjà que c'est la COP26 en 2020 à Glasgow qui sera déterminante : les pays devront présenter leurs engagements à la hausse (les engagements actuels conduisant à un réchauffement de plus de 3°)... Néanmoins en attendant, la COP25 doit se saisir des règles des marchés du carbone (article 6 de l'Accord de Paris), sujet extrêmement conflictuel particulièrement entre les pays du Nord et ceux du Sud, comme d'une manière générale toutes les questions touchant aux financements et aux transferts des pays riches vers les pays pauvres et à la réparation des "pertes et préjudices" induits par le changement climatique ("loss and damages" du Mécanisme international de Varsovie instauré à la COP 19), qui sont parmi les principaux points d'achoppement des négociations sur le climat. [Site web de la COP25 de décembre 2019 \(en anglais\)](#)

[L'Accord de Paris](#), vise à limiter d'ici à 2100 le réchauffement climatique à +2°C maximum et à "poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C". Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en octobre 2018, indiquait que la stabilisation du réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle restait théoriquement possible, à condition de "modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société ". En 2019, le GIEC a alerté sur le seuil d'irréversibilité, estimé entre 2030 et 2040. [Site du GIEC \(en anglais\)](#) ; [Rapport du GIEC octobre 2018](#)

Parvenir à l'objectif de 1,5°C nécessite de mettre en oeuvre une ambition de "zéro émission de gaz à effet de serre (GES)" d'ici 2050. Or les émissions de GES sont de nouveau à la hausse, particulièrement depuis 2018 (+ 2,7% au niveau mondial), y compris pour la France qui ne tient pas ses objectifs.

Selon un groupe de scientifiques français (CNRS, CEA, Météo France), qui ont présenté le 17 septembre 2019 plusieurs scénarios qui alimenteront le sixième rapport d'évaluation du GIEC pour 2021-2022, le réchauffement climatique serait plus rapide et grave qu'initialement prévu et pourrait atteindre 6,5 à 7°C en 2100. Au niveau international, "les principaux organismes climatologiques mondiaux ont uni leurs forces afin d'établir un rapport historique à destination du Sommet Climat. [Ils y mettent en relief l'écart flagrant - et croissant - entre les objectifs convenus pour lutter contre le réchauffement de la planète et la réalité](#)".

Le 25 septembre 2019, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) présentait son "[Rapport spécial sur le changement climatique, les océans et la cryosphère](#)" (les parties gelées), alertant sur l'accélération du réchauffement, de la montée des eaux (de plus en plus alimentée par la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique), la dilation des océans et leur acidification. La montée des eaux serait de 40 cm à 1 mètre d'ici 2200, selon les scénarios et les actions entreprises. 28% de la population mondiale vit en zone côtière, dont 11 % à moins de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer ; près de 680 millions de personnes pourraient être contraintes à migrer, d'autant que les ressources en poissons et crustacés diminuent et que la disparition des coraux impacte l'ensemble de la chaîne alimentaire. Par ailleurs, les experts considèrent que la fonte en cours du permafrost est une

"bombe climatique à retardement" du fait du pouvoir réchauffant du méthane qui se libèrera. [Rapport du GIEC sur les océans](#). L'organisation scientifique [Climate Central](#) propose une cartographie précise des [lieux côtiers qui seront ou non touchés par la montée des eaux en 2050](#). Selon les estimations, en France un million de personnes pourraient être concernées par des inondations au moins une fois par an et 300 millions dans le monde.

En novembre 2019, 11 000 scientifiques de 153 pays et de différentes disciplines (climatologues, biologistes, physiciens, chimistes, agronomes...) ont lancé une alerte, dans un rapport paru dans la Revue Bioscience. [Lire en ligne \(en anglais\)](#)

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), dans son « Rapport de 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions » avertit les États qui se réunissent à la COP25 sur l'urgence de réorienter leurs trajectoires, car sur la base des engagements actuels, la hausse de température atteindra au moins 3,2°C. Selon le PNUE « les pays du G20 sont responsables de 78 % de toutes les émissions, mais 15 de ses membres ne se sont pas engagés à respecter un échéancier pour les émissions nettes nulles ». [Télécharger la synthèse en français](#)

De leur côté, des organisations de la société civile insistent tout particulièrement sur les contradictions entre les discours, les engagements et les pratiques d'acteurs publics ou d'entreprises.

La Fundacion Ecologica Universal (FEU) a fait paraître un rapport sur les engagements des 197 pays dans le cadre de l'accord de Paris. Seuls 36 les respectent (essentiellement en Europe). 70% ne le font pas ou peu, dont les pays les plus importants (Chine, Etats-Unis, Inde, Russie, Turquie, Iran). [Informations \(en anglais\)](#)

Le rôle des banques, qui est central dans l'économie et les investissements, est questionné. Les Amis de la Terre et Oxfam publient une enquête « La colossale empreinte carbone des banques : une affaire d'État », qui, selon eux « révèle, derrière les beaux discours, la colossale empreinte carbone des banques françaises ». Ces ONG affirment que les banques « orientent encore 70 % de leurs financements énergétiques vers les fossiles, responsables de 80 % des émissions de CO2 mondiales. Leurs choix d'investissement et de financements révèlent une addiction des quatre grandes banques multinationales françaises à un système obsolète reposant sur les énergies fossiles : charbon, pétrole et gaz ». [Résumé de l'étude ; Télécharger \(pdf 44 p.\)](#)

Solidarité intergénérationnelle ?

A la COP25, 228 groupes de parents issus de 28 pays ont lancé un appel en faveur d'"une action climatique ambitieuse et urgente" pour "protéger la santé des enfants, leur vie et leur avenir avant qu'il ne soit trop tard". A l'initiative de [Our Kids' Climate](#) et de [Parents For Future](#).

A la COP25, des organisations de la société civile ont alerté sur les fausses solutions que sont le stockage carbone, la plantation de monocultures d'arbres et sur le fait que l'extractivisme des métaux et l'exploitation du gaz de schiste continuent, causant partout dans le monde atteintes aux droits humains et à l'environnement.

En définitive, aucune réflexion sérieuse et coordonnée n'est engagée par les pays riches et émergents sur la contradiction entre les objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre et le modèle fondé sur le développement du commerce international et des transports de longue distance, le productivisme agricole et alimentaire, l'incitation à consommer toujours plus et sur les impacts sociaux et politiques de la concentration des richesses et des profits (qui suit largement la concentration des émissions de gaz à effet de serre).

Il est illusoire de vouloir résoudre le désastre climatique sans s'attaquer simultanément à celui des inégalités sociales, économiques, culturelles, de genre et au déficit de démocratie. Emblématique de ces contradictions : l'annulation par le Chili de la tenue de la COP25 à Santiago (sans compter le désistement du Brésil l'année dernière pour cause de gouvernement climato-sceptique et engagé dans la répression des défenseurs-ses des droits). La transposition in extremis de la COP en Espagne est due à la situation de

révolte sociale au Chili, après des décennies d'application de politiques ultra-libérales, qui ont creusé des inégalités vertigineuses et privatisé la plupart des ressources naturelles, tout en fondant l'économie notamment sur l'extraction de minéraux. Devant la répression ([dont des violences sexuelles contre des femmes](#)), de nombreuses organisations de la société civile expriment leur désapprobation quant au maintien du Chili comme pays présidant la Conférence climat (hébergée à Madrid). (*Lire l'appel ci-dessous*). Face à la conférence officielle, se tiendra un Sommet social pour l'action climatique [au Chili](#) comme [à Madrid](#). ([Texte d'appel en français](#)).

Réaction de la communauté internationale pour la justice climatique au transfert de la COP25

En réponse à l'annonce de Sebastián Piñera de suspendre la COP25 au Chili, nous, membres de la société civile internationale, réaffirmons notre solidarité envers le peuple chilien qui se soulève contre l'austérité et les inégalités croissantes ; nous condamnons la répression violente et les violations des droits humains exercés par le gouvernement et l'armée contre des manifestant.es pacifiques.

Au cours des dernières semaines, des manifestations de masse ont occupé les rues au Chili, en réponse aux politiques économiques et sociales néolibérales désastreuses, qui ont aggravé les inégalités et les injustices ainsi que les conflits environnementaux à travers le pays. Les manifestations ont été déclenchées à la suite d'une hausse du prix des transports, mais il est clair que le mécontentement du peuple chilien a des causes bien plus profondes et est intrinsèquement lié à l'urgence écologique et à la crise des inégalités.

En réponse au soulèvement populaire, le Président Piñera a déclenché une vague de répression violente, envoyant l'armée dans les rues, installant un couvre-feu sous l'état d'urgence, attaquant, torturant, violant et tuant des manifestant.es non-violent.es. Cette terrible répression réveille les souvenirs du 11 septembre 1973, quand le gouvernement démocratiquement élu par le peuple fut violemment déposé, déchaînant une violence néolibérale sans précédent à travers le pays.

La décision du gouvernement chilien de retirer Santiago comme ville hôte de la COP25 est une tentative désespérée de détourner l'attention de la communauté internationale des inégalités sociales et injustices environnementales qui impactent les communautés à travers le pays, ainsi que de la violente répression de ceux et celles qui s'y opposent.

Le peuple et les mouvements sociaux chiliens ne seront pas réduits au silence et nous continuerons à leur exprimer notre solidarité et à soutenir leurs demandes pour une justice sociale, économique, et environnementale. La COP25 quitte peut-être le Chili, mais notre vigilance demeure auprès du peuple chilien. Nous ne laisserons pas le transfert de la COP en Espagne permettre une répression étatique plus violente encore. Nous soutenons les demandes du peuple chilien, de leurs organisations et de leurs mouvements, y compris l'appel à la formation d'une assemblée constituante et pour le retrait des troupes armées des rues ainsi que la fin de la répression et des terribles violations des droits humains.

La crise politique et sociale actuelle au Chili ne peut pas être considérée séparément de la crise de l'eau, ou plus largement de la crise écologique dans laquelle se trouve le pays. La COP25 était une occasion de mettre en lumière de manière critique les injustices climatiques qui impactent les communautés chiliennes dans tout le pays, où les politiques extractivistes ont sacrifié des régions entières. Le pays fait également face à une sécheresse historique massive au cours de la dernière décennie, à la suite de la sur-exploitation des ressources par les industries agricoles et minières, doublée d'une privatisation excessive du secteur de l'eau et aggravée par un climat de plus en plus déstabilisé.

Les demandes des peuples et mouvements chiliens sont intrinsèquement liées aux revendications pour une justice climatique, puisque, comme nous le réaffirmons, il ne peut y avoir de justice climatique sans justice sociale. La rébellion de divers secteurs de la société contre le modèle néolibéral au Chili témoigne de la responsabilité de ce modèle dans la production d'inégalités, l'aggravation de l'injustice climatique et

la destruction du bien public.

La sur-exploitation néo-libérale des ressources naturelles et minières au Chili impacte de manière particulièrement grave les Peuples indigènes, les paysan.nes, et les travailleur.ses, avec des violations à grande échelle des droits humains, droits du sol et de tous les autres droits fondamentaux. Les groupes indigènes sont visés de manière disproportionnée par des lois draconiennes en matière de terrorisme dans la défense de leurs communautés, de leurs territoires et eaux.

Nous réaffirmons notre solidarité envers les communautés impactées au Chili et partout dans le monde. Nous réaffirmons que la justice climatique n'a de sens que si elle englobe la justice sociale, économique et écologique. Nous condamnons la répression violente des défenseur.es de l'environnement, les violations des droits humains et des droits des Peuples indigènes, et la répression croissante des peuples et mouvements partout dans le monde.

La décision de la CCNUCC et du gouvernement espagnol de maintenir la présidence chilienne de la COP25 tout en transférant la conférence à Madrid avec un préavis d'un mois seulement engendre des conséquences désastreuses pour les mouvements et la société civile à travers le monde. Cette décision est un exemple de plus d'une volonté de mise à l'écart des mouvements populaires et démocratiques des plus importants espaces de décision internationaux.

Dans un contexte excessivement euro-centrique, qui favorise de manière disproportionnée la participation des acteurs ayant la capacité et les ressources nécessaires pour assister à la conférence, nous réaffirmons qu'il ne peut y avoir de négociations climatiques valables sans participation réelle et significative des pays du Sud et des mouvements de justice globale. Nous demandons la réorientation des conditions actuelle au profit de la facilitation d'une participation significative d'acteurs des pays du Sud ; d'un espace permettant l'expression des voix des communautés affectées, des mouvements pour une justice sociale, économique, et environnementale ; et la tenue de Conférences climatiques qui placent les besoins et intérêts populaires au dessus de ceux du capital.

Nous demandons à la CCNUCC et au gouvernement espagnol d'apporter un soutien aux organisations du Sud qui souffrent de conséquences financières significatives à la suite du changement de lieu de la COP, et font désormais face à la tâche extrêmement difficile de devoir postuler aux visas pour l'espace Schengen, ainsi que de devoir réserver à nouveau leurs transport et logement.

Nous demandons également à la CCNUCC et surtout au gouvernement espagnol le refus du maintien de la présidence chilienne de la COP25.

Le Cumbre de los Pueblos (Sommet des Peuples) et le Cumbre Social por la Acción Climática (Sommet social pour l'action climatique) sont maintenus à Santiago, et nous exprimons notre solidarité envers les groupes qui coordonnent ces espaces d'une importance cruciale, malgré les tentatives répétées du régime de réprimer les mouvements chiliens et d'ébranler la solidarité internationale. Certain.es d'entre nous iront à Santiago, d'autres à Madrid, et d'autres encore ne se déplaceront pas. Peu importe où nous nous trouvons, nous continuerons à demander la justice climatique et à militer pour un changement de système.

La justice climatique vise à créer un monde qui donne leur place à une diversité de mondes, un mouvement où une diversité de mouvements aient leur place. Alors que la répression croissante envers les mouvements sociaux cherche à nous diviser, nous sommes plus uni.es que jamais dans la lutte pour la justice.

<https://demandclimatejustice.org/>

En France, des organisations appellent à [soutenir la grève du 5 décembre 2019, faisant le lien entre urgence écologique et urgence sociale.](#)

En septembre 2019 à l'ONU : le sommet pour l'urgence climatique

Au Sommet "pour l'urgence climatique" le 23 septembre 2019 à l'Assemblée générale annuelle des Nations unies à New York, une soixantaine d'États avaient annoncé leur intention d'être neutres en carbone d'ici 2050 ("Alliance pour l'ambition climatique"), dont la France, allant plus loin que l'Accord de Paris, qui n'était pas parvenu à un engagement en la matière. Mais ce surtout des pays du Sud, qui émettent peu de gaz à effet de serre... Les États-Unis (qui se retirent de l'accord de Paris), le Brésil, l'Australie, l'Arabie Saoudite ont brillé par leur absence. Une centaine de villes, des régions, 93 entreprises ont également pris l'engagement de neutralité carbone.

[Lors du G7](#), la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni avaient annoncé leur décision de doubler leur contribution au [Fonds Vert pour le climat](#) (mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui finance des projets pour les pays les plus touchés par les déséquilibres climatiques), rejoints par le Danemark et la Suède. 30 pays s'engagent à arrêter la construction de centrales au charbon à partir de 2020 (Alliance de l'énergie sans charbon). L'Alliance de propriétaires d'actifs, regroupant des fonds de pension et assureurs avec un portefeuille de 2000 milliards de dollars, s'est engagé à passer à des portefeuilles d'investissement neutres en carbone d'ici 2050. La Russie a confirmé sa promesse annoncée au G7 de ratifier l'Accord de Paris.

L'ONU a également organisé un [sommet de la jeunesse pour le climat](#), auquel ont participé un millier de jeunes.

16 jeunes de douze pays (Argentine, Brésil, France, Allemagne, Inde, Îles Marshall, Nigeria, Palaos, Afrique du Sud, Suède, Tunisie et États-Unis) ont d'ailleurs déposé une plainte devant le [comité des Droits de l'enfant](#) de l'ONU contre cinq États pollueurs (France, Allemagne, Argentine, Brésil, Turquie), pour atteinte à la [convention internationale sur les droits de l'enfant](#) au motif d'inaction climatique. Cette plainte a été déposée en vertu du 3ème Protocole facultatif se rapportant à la CIDE, mécanisme qui permet à des enfants ou à des adultes les représentant, de faire appel directement aux Nations unies si un pays qui a ratifié le Protocole ne fournit pas un recours en cas de violation des droits.

Rappelons que des associations, Notre Affaire à Tous, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France avaient lancé une [campagne "L'affaire du siècle"](#) pour attaquer l'État français en justice "pour qu'il respecte ses engagements climatiques et protège nos vies, nos territoires et nos droits".

- [Site du sommet climat du 23 septembre lors de l'Assemblée générale des Nations unies](#)

L'Union européenne, un bon élève du climat ?

En 2009, l'Union européenne, qui émet moins de 10 % des gaz à effet de serre mondiaux, s'était fixé un objectif dit "3 x 20" : 20% d'énergie renouvelable dans la consommation brute d'énergie finale ; - 20% d'émissions de CO2 par rapport au niveau de 1990 ; + 20% d'efficacité énergétique en 2020. Plusieurs fois revu à la hausse, ce "paquet climat énergie" est actuellement de 32% d'énergie renouvelable, - 40% d'émissions de GES par rapport à 1990 et minimum 32,5% d'efficacité énergétique en plus.

L'objectif global est la neutralité climat d'ici 2050 et une nouvelle stratégie devrait être publiée d'ici mars 2020. Un enjeu est l'arrêt des prêts pour les énergies fossiles notamment de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Union européenne dispose également d'une ["Stratégie européenne relative à l'adaptation au changement climatique"](#), adoptée en 2013 et dont une [évaluation a été publiée fin 2018](#). Par ailleurs un nouveau portefeuille a été créé par la Commission européenne, le « Green Deal », qui se donne pour objectif mettre en œuvre la transition écologique et la neutralité carbone, en définissant notamment un plan de financement de ce processus.

Mobilisations d'organisations de la société civile autour des enjeux climatiques

Adéquations est partenaire de la campagne mondiale pour l'arrêt de la fracturation hydraulique, qui publie un [courrier adressé au secrétaire général des Nations unies](#). La production, le commerce et l'utilisation des hydrocarbures issus de la fracturation hydraulique compromet les efforts pour le climat et génère des atteintes aux droits humains.

Le 21 septembre était aussi la Journée internationale contre la monoculture d'arbres, en solidarité avec les communautés qui luttent contre la progression des monocultures d'arbres (fausse solution pour le climat) et des plantations destinées à la production de cellulose, de bois, d'huile de palme, de caoutchouc et d'énergie. "Ces monocultures envahissent les terres fertiles, génèrent la violence — particulièrement contre les femmes — et privent les communautés de leurs territoires qui constituent leur source d'alimentation, de culture et de vie". [Lettre ouverte](#). [Résistances locales et mondiale](#)

Adéquations soutient l'alerte de la [campagne internationale HOME contre la géo-ingénierie](#) "Le Sommet Action Climat 2019 des Nations unies aura lieu la semaine prochaine. L'étiquette des Nations Unies est toutefois un peu trompeuse. Contrairement à d'autres rassemblements, celui-ci n'a pas de gouvernance démocratique, ni de limite à l'influence et à la participation des entreprises. En conséquence, parmi d'autres événements, nous pouvons nous attendre à une poussée majeure de la part des intérêts de la géo-ingénierie au forum. Les fausses solutions comme le captage et le stockage du carbone, les plantations de bioénergie, la fertilisation des océans, sont habillés d'un langage qui imite les mouvements sociaux ("manifeste") et présentés comme de « bonnes nouvelles sur le climat » sur des sites web de fantaisie et des événements médiatisés. Ce genre de rhétorique sera probablement à l'ordre du jour de la conférence dans le domaine de la "tarification du carbone".

- Veille citoyenne sur la géo-ingénierie : <http://fr.geoengineeringmonitor.org/>. Maintenant disponible en français, l'étude "[La grande fraude climatique - Le cas contre la géoingénierie climatique](#)"

[L'observatoire climat-énergie](#) fait un état des lieux de la transition énergétique et climatique en France. "Les 9 indicateurs principaux sont dans le rouge pour 2018. La France n'est pas sur la bonne trajectoire pour respecter ses propres objectifs sur le climat et la transition énergétique. Un renforcement de l'action est indispensable dans tous les domaines, en particulier dans les transports et le bâtiment pour baisser les émissions de gaz à effet de serre, et dans les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables pour la transition énergétique".

- [Informations](#)

Septembre 2019 L'appel des organisations de la société civile pour le climat

De nombreuses organisations écologistes et de défense des droits sociaux ont appelé à se mobiliser massivement pour la 3ème grève mondiale dans le monde entier. Cette mobilisation, dont Adéquations fait partie, s'inscrit dans le cadre d'une semaine internationale pour le climat du 20 au 27 septembre 2019 et pour faire entendre la voix des citoyen-nes au Sommet sur l'action climatique, qui s'est tenu le 23 septembre à l'ONU.

Texte de l'appel, informations sur les mobilisations ci-dessous.

Il y a un an, le mouvement climat prenait un tournant populaire et inédit. Au moment où le monde connaissait des catastrophes naturelles et une canicule record à l'été 2018, le ministre de la transition écologique français démissionnait devant son incapacité à agir.

Depuis, des centaines de milliers de personnes ont marché mois après mois pour la justice climatique et sociale. Plus de deux millions de citoyen-ne-s ont signé l'Affaire du Siècle, la plus grande pétition de l'histoire de France, attaquant l'État en justice pour son inaction climatique. Des millions de jeunes ont fait grève ce printemps à travers le monde pour le climat, pour rappeler notre droit à un avenir décent sur une planète vivable.

Dans le même temps, les actions de désobéissance civile se sont massifiées et multipliées, rappelant la responsabilité des grandes entreprises polluantes et de nos dirigeants.

Mais nous faisons ce triste constat : malgré notre nombre, malgré une prise de conscience inédite et massive, les émissions de gaz à effet de serre stagnent voire augmentent dans le monde tandis que nous assistons à une extinction de masse de la biodiversité.

En Europe, les chefs d'État viennent de refuser d'adopter l'objectif de neutralité carbone en 2050. En France, le Haut Conseil pour le climat mis en place par notre gouvernement lui-même dénonce l'insuffisance et l'inertie des politiques mises en place, alors que rester sous la barre des +1,5°C signifie rien de moins que diminuer par trois nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Pourtant le climat change lui, et vite. Les pénuries d'eau et émeutes en Inde ou les vagues de chaleur de l'été montrent que des millions de personnes à travers le monde en paient déjà le prix le plus fort.

Le 23 septembre, les chefs d'État sont convoqués par l'ONU à un sommet exceptionnel pour, peut-être, prendre de nouveaux engagements climatiques. Mais alors que les actes concrets sont sans cesse reportés, le temps des négociations et des discours est révolu.

Sans attendre, les 20 et 21 septembre, nous appelons donc à un nouveau temps de mobilisation générale pour mettre en cause ce système qui détruit la planète et l'humain, en commençant par les plus vulnérables dans les pays du sud et les personnes les plus précaires partout dans le monde. Avec les gilets jaunes mobilisés depuis des mois en France, nous réaffirmons que les mesures prises doivent être justes. Nous rappellerons l'urgence à sortir des énergies fossiles, et le décalage insupportable entre les discours de notre gouvernement et les actes nécessaires.

Le vendredi 20 septembre, à l'appel de Greta Thunberg et des jeunes du monde entier, nous ferons grève quel que soit notre âge pour mettre en pause l'espace d'une journée ce système économique.

Et nous continuerons le samedi 21 septembre, journée pendant laquelle nous appelons à un nouveau sursaut pour le climat et la justice sociale, pour battre le pavé mais aussi pour mener des actions d'envergure. Plus que jamais nous devons faire grandir la prise de conscience et montrer notre force face à ces défis qui nous concernent toutes et tous.

Notre mouvement doit monter encore d'un cran pour devenir une force et une vague inarrêtables : rendez-vous pour la rentrée climatique et sociale les 20 et 21 septembre !

Signataires

350.org ; ActionAid France ; Adéquations ; Agir pour l'environnement ; Alternatiba /ANV-COP21 ; Amis de la Terre France ; Association l'Âge de faire ; ATD Quart Monde ; Attac France ; Bizi ; Boycott Citoyen ; Collectif des Associations Citoyennes ; Cap ou pas cap ; Carre Geo&Environnement ; CCFD-Terre Solidaire ; Chrétiens Unis pour la Terre ; Citoyens Pour le Climat ; CliMates ; Colibris ; Collectif Gilets Jaunes Argenteuil ; Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) ; Confédération paysanne ; Coordination EAU Île-de-France ; CRID ; CSP75/CISPM ; Earth Strike France ; E-Graine ; Enseignant.e.s. pour la planète ; Étudiants et Développement ; FAIR[e] un monde équitable ; Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) ; FIDL, le syndicat lycéen ; Fondation Danielle Mitterrand ; Fondation ELYX ; Fondation pour la Nature et pour l'Homme ; France Nature Environnement ; Fondation de l'écologie politique ; Gilet jaunes Rungis IDF ; Gilets Jaunes Argenteuil ; Gilets Verts ; Grands-parents pour le climat France ; Greenpeace France ; Il est encore temps ; Immigration Développement Démocratie ; Ingénieurs sans frontières ; La Mine ; Le Début des Haricots ; Ligue des droits de l'Homme ; Le Mouvement ; L214 ; Mouvement de la Paix ; Mouvement Utopia ; MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) ; Mouvement National Lycéen 75 ; Mouvement pour une alternative non-violente ; Notre Affaire À Tous ; Nous voulons des coquelicots ; ODASS ; On est prêt ; One Voice ; Oxfam ; Parents For Future France ; Parvis ; RADSI Nouvelle-Aquitaine ; REFEDD ; Réseau Action Climat ; Réseau Foi et Justice Afrique Europe ; ResiWay ; Réseau Sortir du

Nucléaire ; Secours Catholique Caritas France ; Sciences Citoyennes ; Sherpa ; SOL ; Un Climat de Changement ; Union des Tunisiens pour l'Action Citoyenne (Utac) ; Union syndicale Solidaires ; Unis Pour Le Climat ; Urbamonde ; Vegan Impact ; Workers For Future France ; Webassoc ; WWF France ; YFC France ; Yes We Green ; ZEA.

Archives Informations pratiques manifestations 20 et 21 septembre

A Paris le rendez-vous pour la manifestation du **21 septembre** est 13h, Place Edmond Rostand (à côté du [Jardin du Luxembourg](#)). Informations indicatives (à vérifier sur les sites web ci-dessous).

13h00 : Rassemblement Place Edmond Rostand (entrée jardin Luxembourg)

13h30 : Prises de paroles

14h00 : Départ de la marche (elle se dirige vers Place d'Italie et va vers le [Parc de Bercy](#))

(14h00 bis : rdv place du panthéon pour une Parade à vélo · Roulade pour la justice sociale et climatique)

16:30 (environ) : Arrivée de la marche et prises de paroles, Parc de Bercy.

Féministes pour la justice climatique : un groupe féministe sera présent dans la manifestation du samedi 21 septembre. Banderoles et code couleur : violet. RDV à partir de 11h sur place pour se préparer. Le 21 septembre est aussi la **Journée internationale pour la Paix**, avec pour slogan de l'ONU en [2019](#) « [Action climatique, action pour la paix](#) ».

Initiatives et convergence de la société civile pour la paix et le climat : <https://www.21septembre.org/> ; <https://www.21septembre.org/>.

- Toutes les activités des 20 et 21 septembre prévues dans le monde : <https://fr.globalclimatestrike.net/> et [Citoyens pour le climat](#)

- Facebook de l'appel : <https://www.facebook.com/events/253...> [Vidéo de mobilisation](#).

- Divers facebook sur la manifestation à Paris : <https://www.facebook.com/events/374...> ;

<https://www.facebook.com/events/820...> ; <https://www.facebook.com/events/124...>

- [Les initiatives de convergence Paix et climat](#)

- Les Gilets jaunes ont prévu une manifestation le 21 septembre. Des appels ont été émis pour une convergence avec la manifestation climat. [Appel de Gilets jaunes et climat Ensemble](#)

- [Grèves mondiales pour le climat du 20 septembre](#)

- **Grève pour le climat, le vivant et la justice sociale, le 20 septembre** à Paris : [13h à Nation et rassemblement au Parc de Bercy avec village associatif et assemblées citoyennes, 14h-19h, puis soirée festive](#)

- Grèves des jeunes, lycéen-nes et étudiant-es le 20 septembre. [Carte des initiatives](#) ;

<https://youthforclimate.fr/>

- [Appel à la mobilisation de la jeunesse et des acteurs de l'éducation par le Collectif Les enseignant.e.s pour la planète](#).

P.-S.

[L'écoféminisme, contre toutes les formes d'oppression](#)